

LA MISE EN PLACE D'INDICATEURS FLASH

Vous avez souscrit au logiciel Indicateurs Flash. Cette fiche pratique vous accompagne dans sa mise en place au sein de votre cabinet, par l'expert-comptable d'une part, et par le collaborateur comptable d'autre part.

MISE EN PLACE PAR L'EXPERT COMPTABLE

1 Validez le compte sur Indicateurs Flash Web

Suite à la souscription d'Indicateurs Flash auprès de RCA, vous recevez un email de validation de la part d'Indicateurs Flash Web. Cet email contient le **login** et le **mot de passe** de votre compte.

Point important

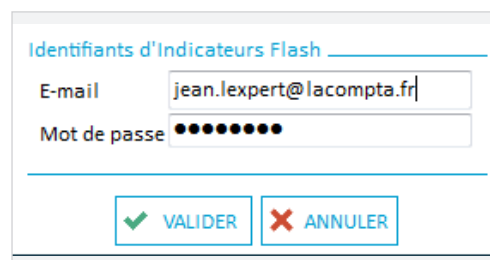
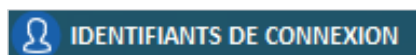
À réception de l'email, vous devez cliquer sur le lien afin de valider la création de votre compte. Vous pourrez alors visualiser votre espace Indicateurs Flash Web.

2 Téléchargez et installez Indicateurs Flash

Téléchargez le logiciel Indicateurs Flash en cliquant sur le lien www.rca.fr/ep/dossierif/Install_IndicateursFlash.exe, et effectuez l'installation.

3 Paramétrez le logiciel

En page d'accueil du logiciel, renseignez les identifiants de votre compte Indicateurs Flash. Vous pouvez alors créer un dossier.

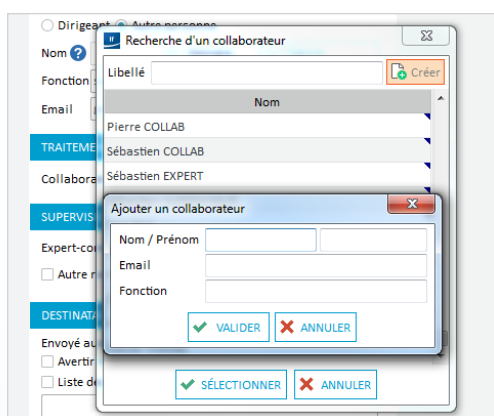


Identifiants d'Indicateurs Flash

E-mail

Mot de passe

4 Renseignez les collaborateurs



Dans le nouveau dossier, onglet « Paramétrage », vous devez créer les collaborateurs qui interviennent sur celui-ci.

Ils recevront alors un email de validation contenant leur identifiant et leur mot de passe.

5 Transmettez le dossier créé au collaborateur concerné.

Établissez la sauvegarde du dossier grâce à la fonction "Enregistrer ..." du menu "Fichier".

Cas 1 : Installation en local

Vous pouvez alors transmettre le dossier client au collaborateur (fichier au format "nomduclient.difw").

i À NOTER

Le chemin par défaut de vos dossiers est C:\Program Files\RCA\IndicateursFlash\Dossiers.

Cas 2 : Installation en réseau

Prévenez le collaborateur de la disponibilité du dossier sur le réseau. Précisez l'emplacement si nécessaire.

MISE EN PLACE PAR LE COLLABORATEUR COMPTABLE

1 Validez le compte sur Indicateurs Flash Web.

Dans la procédure précédente, à la création du dossier par l'expert comptable, l'espace Indicateurs Flash Web vous a transmis un email de validation. Cet email contient le login et le mot de passe de votre compte.


Point important

À réception de l'email, vous devez cliquer sur le lien afin de valider la création de votre compte. Vous pourrez alors visualiser votre espace Indicateurs Flash Web.

2 Téléchargez et installez Indicateurs Flash.

Téléchargez le logiciel Indicateurs Flash en cliquant sur le lien www.rca.fr/ep/dossierif/Install_IndicateursFlash.exe, et effectuez l'installation.

3 Paramétrez le logiciel.

En page d'accueil du logiciel, renseignez les identifiants de votre compte collaborateur dans le logiciel, à partir du bouton  IDENTIFIANTS DE CONNEXION

4 Récupérez et ouvrez la sauvegarde dossier.

Récupérez la sauvegarde du dossier client (fichier au format "[nomduclient.difw](#)") créé par l'expert comptable.

Cas 1 : Installation locale

L'expert comptable vous a transmis le dossier. Placez-le dans votre répertoire "Dossiers" : (chemin par défaut : C:\Program Files\RCA\IndicateursFlash\Dossiers).

Cas 2 : Installation réseau

L'expert comptable a placé le dossier sur le réseau dans le répertoire qu'il vous a indiqué. Vous pouvez alors ouvrir ce dossier dans le logiciel Indicateurs Flash en cliquant sur "Dossier existant".

5 Collecter les informations saisies par le client.

Si le client a saisi des collectes, vous les récupérez :

- > Soit depuis la page d'accueil du logiciel en cliquant sur "Dossiers à traiter",
- > Soit depuis le dossier client en cliquant sur "Ouvrir une nouvelle collecte" (onglet "Suivre l'activité").

i COLLABORATEUR SOCIAL

Dans le cas de l'implication d'une troisième personne pour la saisie du social, celle-ci n'aura qu'à se connecter à son espace Indicateurs Flash Web, à l'aide des identifiants qu'il aura reçus dans l'email de validation. Les saisies du social peuvent être réalisées à partir du 15 du mois en cours (une relance lui sera transmise par mail à partir du 1er du mois suivant si rien n'a été saisi dans Indicateurs Flash Web).